



Litige avec phone and phone

Par **Buge**, le **09/03/2010** à **15:04**

Bonjour,

Voici en quelques lignes l'objet du litige.

J'ai souscrit pour ma copine une offre Phone and Phone à 1€ (avec NRJ mobile) sur le site Pixmania.fr.

Dans un premier temps, tout s'est bien déroulé (malgré l'envoi plusieurs fois des papiers demandés): la ligne a été ouverte correctement, le cadeau (un ordinateur) a bien été reçu.

Au bout d'un mois, la ligne a été coupée sans que l'on sache pourquoi. Après appel au service client (facturé), je me suis rendu compte que la ligne a été affectée à quelqu'un d'autre et que le contrat qu'ils m'ont communiqué contenait le nom et les informations personnels de cette autre personne.

Suite à cela, phoneandphone me demande d'envoyer à nouveau les justificatifs.

Ils refusent cependant tout geste commercial alors que la ligne est coupée (cependant non facturée) et que ma copine, en recherche d'emploi est très fortement impactée par ce problème puisque les CV envoyés contenait le nouveau numéro.

Comment puis-je être indemnisé ou recevoir un geste commercial de leur part?

Puis-je conservé le cadeau reçu au titre d'indemnisation?

Merci pour votre retour.